

L'AGRUMICULTURE AMÉRICAINE RÉCLAME L'AIDE DU GOUVERNEMENT ⁽¹⁾

Devant la situation désastreuse de l'agrumiculture, le « National Citrus Advisory Committee » représentant les agrumiculteurs des différents centres producteurs des U.S.A., tinrent une conférence avec les représentants du Gouvernement américain fin avril (28-29) pour discuter des moyens et remèdes à apporter à la situation actuelle.

Les échanges de vue portèrent sur l'organisation de la commercialisation. L'advisory Committee insista pour qu'une étude approfondie des différentes marges prises par les grossistes et les détaillants soit faite afin qu'un juste profit revienne au producteur et que les marges bénéficiaires ne reviennent pas exclusivement aux détaillants dont la marge est trop exagérée (le problème n'est donc pas uniquement français comme on le pense trop souvent).

Les représentants de la production firent remarquer que, comparée aux autres productions agricoles, en prenant la même base, les prix des agrumes sont inférieurs. Ainsi, en mars 1948, les grapefruits étaient de 11 %, les oranges 30 %, les citrons 39 % inférieurs à la base de parité. A quelques rares exceptions près, les producteurs d'agrumes ne couvriront pas leurs frais de production pour la saison 47-48, et dans certains centres producteurs ils ne toucheront même pas les frais de cueillette et de manutention. Aussi, de nombreux producteurs laisseront-ils les fruits sur les arbres.

Les producteurs ne peuvent continuer à vivre dans ces conditions si elles se maintiennent. Déjà l'affaissement des prix des agrumes a sérieusement atteint les populations des centres de production en Arizona, Texas, Californie, Floride.

La vie économique de ces régions dépend de l'établissement d'un programme permettant de soutenir l'agrumiculture pendant la période de réajustement. Ces mesures devront être prises plus rapidement que pour les autres produits agricoles étant donné le caractère périssable des agrumes. La production, dans d'autres périodes aussi difficiles, a montré qu'elle était capable d'équilibrer raisonnablement l'offre et la demande. Malgré les retards apportés par la guerre, elle a, à maintes reprises, prouvé qu'il lui était possible de développer ses marchés par de nouveaux produits, de nouvelles méthodes de distribution, de nouveaux débouchés permettant d'augmenter la consommation des agrumes tant sur les marchés intérieurs qu'étrangers.

Les agrumiculteurs font tout ce qui est en leur pouvoir pour résoudre par eux-mêmes leurs propres difficultés. Ainsi, plus de six millions de dollars sont dépensés annuellement pour la publicité, tant par les producteurs, que par les expéditeurs et les conserveurs. D'importantes sommes sont consacrées à la recherche scientifique pour trouver et développer de nouveaux produits, de nouvelles utilisations et de meilleures méthodes de distribution. Des efforts constants sont faits pour diminuer les coûts de production et de distribution. Aucune production agricole aux E.U. n'a fait autant pour résoudre seule ses problèmes.

De la situation actuelle, la production n'est pas entièrement responsable, bien qu'elle soit la première à reconnaître sa part. Pendant 40 ans les agrumiculteurs ont réussi à écouler une

production en augmentation constante. Celle-ci a doublé tous les 10 ans : 25 millions de caisses en 1917, 50 millions en 1927, 100 millions en 1937, 200 millions actuellement. Les U.S.A. produisent plus de la moitié de la production mondiale d'agrumes.

Durant les années de guerre, de nouvelles plantations se créèrent à un rythme accéléré devant la demande sans précédent d'agrumes, faite pour les Armées, et incitées également par la réglementation gouvernementale. Ces facteurs, ainsi que l'élévation des coûts de production, d'emballages, de transformation, de transport, de distribution et la part des marchés étrangers sont causes de la situation démoralisatrice actuelle.

En effet, on estime qu'en moyenne, les coûts de production et de distribution ont augmenté de plus d'un dollar par caisse par rapport à l'avant-guerre, diminuant ainsi le pourcentage revenant au producteur sur le prix payé par le consommateur. Quant aux possibilités de débouchés sur l'étranger, elles seront moindres pour la saison 1947-48 qu'au cours de la saison 46-47 où elles s'élevèrent à 11 % de la récolte (20 millions de caisses dont 12 millions en fruits frais).

Il faut bien dire que l'agrumiculture américaine, outre les facteurs indiqués ci-dessus, s'était également basée, pour développer ses plantations, sur les possibilités de débouchés à l'étranger. La non-réalisation de tels débouchés pèse lourdement sur le marché intérieur américain. Ainsi, l'Angleterre qui achetait 2 millions et demi de caisses d'agrumes fraîches avant guerre, n'acheta que 500.000 caisses en 1946-47. La France n'acheta pas une caisse contre 350.000 avant guerre.

C'est sans doute parce qu'elle a été la première atteinte que cette production agricole fut la première à proposer un programme pour utiliser ses surplus. Dès 1947, les représentants parlementaires des régions agrumicoles invoquèrent les articles du Foreign Relief Act qui prévoit des fonds et une méthode pour utiliser les surplus par le Gouvernement américain dans le programme d'assistance alimentaire à l'Europe. Le principe de cette législation est retenu dans le Plan Marshall.

L'histoire législative de l'acte d'assistance à l'étranger de 1948, aussi bien que le Foreign Relief Act de 1947 montre clairement que les fonds pour l'utilisation des surplus alimentaires furent votés par le Congrès pour aider les producteurs de denrées périssables telles les agrumes.

Tenant compte de ces dispositions et de la situation critique actuelle, l'agrumiculture demande au Ministère de l'Agriculture de mettre en application le plan aussi rapidement que possible pour utiliser es surplus de sa production. Elle proposa donc au cours de ces conférences, que :

1° Le ministère de l'Agriculture déclare immédiatement que les agrumes soient reconnues comme surplus agricole, ainsi qu'il est prévu dans la section 112 de la loi de coopération économique de 1948.

2° Que soit augmentée la distribution d'agrumes fraîches et conservées selon le « School Lunch and domestic institution a freeing program ».

3° Que les débouchés sur les marchés étrangers, tant pour les fruits frais que conservés, soient rétablis et développés grâce aux fonds prévus à cet effet dans le Foreign Assistance Act de 1948.

(1) « U.S. citrus industry ask for hand from Uncle Sam » — Texas Farming and Citriculture — Mai 1948.

La production agrumicole des U.S.A. pense que les pays européens bénéficiaires de l'Act pourront acheter aux Etats-Unis les mêmes quantités d'agrumes qu'ils prenaient en 1937-39 et que les fonds prévus à la section 112 (f) du Foreign Assistance Act seront utilisés pour fournir à ces nations les quantités d'agrumes ou de leurs dérivés qui leur sont nécessaires pour maintenir une alimentation équilibrée et saine à leurs ressortissants.

Bien qu'on ne puisse prévoir actuellement avec certitude la production de 48-49 l'agrumiculture américaine estime sur les bases actuelles que, du 1^{er} mai 1948 au 1^{er} juin 1949, la quantité d'agrumes en surplus des besoins actuels du marché métropolitain, y compris les stocks existants de produits transformés seraient :

Oranges	30 millions de caisses
Grapefruits	20 » »
Citrons	5 » »

En estimant les exportations sur la base d'avant-guerre, elles seraient :

Oranges	10 millions de caisses
Grapefruits	4 » »
Citrons	1 » »

Il resterait donc en surplus :

Oranges	20 millions de caisses
Grapefruits	16 » »
Citrons	4 » »

Déduisant encore de ces chiffres 10 millions de caisses pour ce qu'il peut rester des récoltes d'oranges d'hiver et de grapefruits, y compris une partie des stocks de jus conservés, les quantités disponibles en surplus pour 1948-49 seraient de 30 millions de caisses d'oranges soit 15 % de toute la production.

Au cours de la saison 47-48, le programme pour les écoles utilisa 2 millions et demi de caisses d'oranges de grapefruits, soit un total de 4.500.000 caisses. On estime qu'au cours de la saison 48-49, la quantité de caisses destinées à ce programme pourrait être au moins de 6 millions de caisses, ce qui réduirait les quantités en surplus.

Si le pouvoir d'achat du consommateur américain reste au même niveau qu'actuellement, on peut estimer que les ventes sur le marché intérieur peuvent augmenter. Celles des produits

d'agrumes en conserves sont en augmentation sérieuse, et l'introduction sur le marché de nouvelles boissons à base d'agrumes, et de nouveaux produits augmente les possibilités de débouchés.

Quant aux quantités vendables à l'étranger, on ne peut les fixer. Mais si les conditions commerciales s'améliorent, on peut escompter sur des tonnages équivalents à ceux d'avant-guerre et au moins équivalents aux 20 millions de caisses exportées 46-47.

Pour diminuer les excédents sur le marché intérieur, la production envisage de réviser les normes des produits commercialisés en prenant des calibres et standards plus sévères, la vente augmentera, la qualité du fruit vendu étant améliorée, et ainsi des agrumes de qualité inférieure ne seront plus destinées à la consommation humaine.

On ne peut estimer de façon définitive les surplus en excédent pour 48-49, car divers facteurs peuvent modifier ces prévisions, mais on peut dire que la production en excès sera d'environ 15 à 20 millions de caisses.

La production espère que les programmes de soutien du Gouvernement se développeront progressivement au fur et à mesure que la saison avance, et à la lumière des conditions existantes. Leur aide ne sera utile à la production que s'ils sont employés à temps. Des mesures gouvernementales doivent être prises immédiatement en ce qui concerne les stocks en surplus existant en agrumes et en jus.

L'agrumiculture demande donc qu'un programme d'achat pour le « School Lunch and Institutional program » pour la seconde moitié de 1948 soit établi aussi rapidement que possible.

Elle insiste pour que soient incluses les agrumes dans le programme d'aide à l'Europe, au maximum possible. L'état doit aider la production qui fait le maximum d'efforts pour vendre sur les marchés étrangers.

Tant que les relations privées avec les nations européennes ne seront pas rétablies, c'est le Gouvernement qui doit s'en charger.

Dans le programme d'achat, l'Etat doit tenir compte qu'un juste prix soit payé au producteur.

R. CADILLAT, 20 juin 1948.

ARBRES FRUITIERS

Une maison a pris la première place.
Faites-lui confiance pour vos
plantations.

GEORGES DELBARD

Pépiniériste - Arboriculteur

16, QUAI DE LA MÉGISSERIE - PARIS 1^{er}

Un opuscule très documenté
servant de catalogue d'automne et intitulé :

MÉMENTO PRATIQUE DE L'ARBORICULTEUR MODERNE

est expédié sur demande contre 60 Frs
en timbres.

Le deuxième tirage du livre sensationnel

" LES BEAUX FRUITS DE FRANCE "

vient de sortir des presses.

Pendant quelques semaines seulement, il
peut vous être expédié sans augmentation,

au prix de 2.500 Frs

plus 100 Frs de port et d'emballage.